

N. 45.

Dubray
Lucien
Alphonse.

Du dix-huit juillet mil huit cent soixante-neuf,
heure de midi.

— Acte de naissance de Lucien Alphonse, du
sex masculin; né chez ses père et mère, hier, à quatre
heures du matin; fils légitime de Louis Dubray,
maçon, âgé de trente-sept ans, et de Augustine
Simie Voyer, âgée de vingt-neuf ans, son épouse,
tous deux domiciliés à Samois.

— Les témoins ont été M. M. Jean Baptiste
Casimir Leduec, facteur, âgé de quarante-cinq
ans, et Léon Désiré Dubray, maçon, âgé de vingt-
sept ans, tous deux oncles paternels de l'enfant et
domiciliés au dit Samois.

— L'enfant nous a été représenté et la déclaration
faite par son père qui a signé avec les témoins et avec nous,
Maire, Officier de l'état civil, après lecture.

Dubray. L. Dubray
Léon D. Dubray